28me Année N° 4 — BUREAUX: RUE NEUVE, 17 — UN NUMÉRO 15 CENTIMES — BUREAUX: RUE NEUVE, 17 — Vendredi 4 Janvier 1884

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:
Roubaix-Tourcoing : Trois mois. : 12.50
» » Six mois. : : 25.»
» » Un an . : : 50.»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS:
Annonces : la ligne. . . 20 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. Quarré, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. Havas, Laffite et Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires (place de la Bourse); à *Bruxelles*, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 3 JANVIER 1884

CHOSES D'ESPAGNE

Ce que nous avions prévu arrive: l'Espagne est en plein travail insurrectionnel.

On ne se tire pas encore des coups de fusil dans les rues; mais on considère à Madrid et à Paris la guerre civile comme tellement inévitable que des ordres sévères ont été donné des deux côtés de la frontière pour qu'une surveillance de tous les instants soit exercée par les gouverneurs de provinces espagnols et par les préfets français.

Et si l'insurrection éclate, le gouvernement ne doit pas compter sur l'armée. A part dans quelques régiments de la garde et quelques régiments stationnés en Andalousie, la majorité du corps des officiers, qui est anti-allemande, est devenue très froide, sinon très hostile envers Alphonse XII.

Les entrées triomphales à Madrid sont maintenant bien loin ; la foule venant venger son souverain des injures que l'Espagne avait reçues de quelques *royous* parisiens s'est écoulée pour ne plus reparaître dans la rue qu'hostile, et menaçante !

Et pour défendre le roi contre ses sujets, l'armée elle-même ne lui reste plus.

L'armée comprend dans ses rangs un grand nombre d'anciens officiers carlistes qui ont bénéficié de l'*indulto* que leur octroya généreusement Alphonse XII, mais qui ont conservé une sympathie à peine déguisée pour don Carlos.

C'est surtout dans la cavalerie que ces officiers se retrouvent en grand nombre. Les régiments d'infanterie comptent beaucoup d'affiliés aux sociétés secrètes; la couronne pourrait seulement compter en cas de conflit, sur la presqu'unanimité des bataillons de chasseurs à pied, et sur une fraction notable des régiments d'artillerie.

Mais il ne faut pas se dissimuler que, même parmi les régiments alphonsistes, le voyage du prince Frédéric-Charles a produit à Madrid le plus déplorable effet.

Comme il n'y a pas au monde un seul pays où tous les soubresauts de l'opinion publique se reproduisent plus exactement dans la représentation nationale qu'en Espagne, nous voyons aux députés des Cortès divisés à leur tour, entrer en lutte contre l'élément conservateur, se plaindre que le cabinet libéral fait preuve de trop de tolérance envers l'élément alphonsiste, grand partisan de l'alliance allemande.

De sorte que le roi va être contraint de dissoudre la Chambre et d'en appeler au suffrage des électeurs.

Jusqu'ici, en Espagne comme en France, les élections représentaient à peu près exactement les idées des hommes au pouvoir au moment du vote.

Car, il y a entre l'Espagne et la France cette ressemblance digne de remarque, que toutes deux sont très-gouvernementales.

Mais cette fois quel que soit le cabinet qui préside à ces élections, il faut s'attendre à voir des députés libéraux arriver au pouvoir.

Alors la lutte contre l'élément germanique et l'élément purement espagnol peut dégénérer en insurrection, en guerre des rues.

Alphonse XII joue en ce moment sa couronne. Il a accumulé les fautes diplomatiques dans l'année qui vient de prendre fin ; il a blessé ses sujets dans leur fierté nationale; et, au milieu de tous les naufrages, la fierté survit toujours chez l'Espagnol.

Il ne lui reste plus qu'à rompre en visière avec l'Allemagne, à reprendre la politique neutre qui lui avait si bien réussi pendant les premières années de son règne.

L'Espagne est espagnole et entend rester espagnole; elle répugne à des alliances pouvant compromettre sa sécurité territoriale ; elle répugne surtout à une alliance germanique de toute la force de son génie latin et de toutes ses traditions latines.

C'est pour n'avoir pas compris cette vérité qu'Alphonse XII expose son pays aux plus graves complications intérieures et s'expose lui-même à perdre son trône.

PIERRE SALVAT.

L'EGLISE ET L'ETAT

Mgr Freppel recevant le jour de l'an le chapitre de sa cathédrale et les ecclésiastiques de la ville d'Angers, a prononcé un discours dont l'importance est considérable.

Répondant aux vœux et aux félicitations que lui exprimait Mgr Chesneau, vicaire-général, l'évêque-député s'est exprimé ainsi :

« Je vous remercie, monsieur le vicaire général, des vœux que vous venez de m'exprimer en termes si touchants et si élevés, au nom du vénérable chapitre de la cathédrale ainsi que du clergé de la ville et du diocèse d'Angers. A mon tour, je vous souhaite à vous et à tous vos excellents confrères dans le sacerdoce, une année heureuse et pleine de consolations. Pour nous, prêtres, les années heureuses sont celles où le bien l'emporte sur le mal, où la foi et la piété sont en progrès, où le pays voit sa prospérité s'accroître avec ses forces morales. Santé, repos, intérêt personnel, tout le reste ne vient pour nous qu'en seconde ligne ; et quant aux incidents auxquels vous venez de faire allusion, il faut bien s'attendre à des contradictions, quand on a le périlleux honneur d'être mêlé aux affaires publiques de son pays. Ces contradictions, on peut les regretter quelquefois; mais il ne faut jamais s'en émouvoir, ni même en être surpris.

» Je n'oserais pas dire que l'année 1883 ait compté parmi ces années heureuses. Sans parler du grand deuil qui a ému toute la France, et je puis dire l'Europe entière, nous avons eu à déplorer bien des maux dans le cours de l'année qui vient de s'écouler ; nous avons vu les agressions se multiplier contre tout ce que nous aimons et vénérons. Des dispositions plus pacifiques vont-elles succéder à une hostilité dont nous n'avons eu que trop de preuves ? Finira-t-on par comprendre que le clergé, tout entier aux devoirs de son saint ministère, n'a de parti-pris contre personne et ne fait d'opposition systématique à aucune institution ni à aucun pouvoir civil ? J'aime à l'espérer pour l'honneur du pays et dans l'intérêt de la paix publique.

» Car enfin, on ne saurait trop le redire, parce que c'est la vérité même, il n'y a pas au monde de clergé plus exclusivement attaché au devoir de sa charge que le clergé de France. Non-seulement nos prêtres s'interdisent toute discussion politique dans l'exercice de leur ministère, mais en dehors de leurs fonctions mêmes, ils ont pour les hommes de n'importe quel parti les égards qui leur sont dus, et pratiquent envers tous les devoir de la justice et de la charité, Je ne serai démenti par personne en disant que le clergé angevin en particulier s'est toujours distingué par sa sagesse et par sa modération, Sans doute, nous n'entendons abdiquer aucun de nos droits : l'éducation de la jeunesse est une question dont nous ne pouvons nous désintéresser, et quand la foi des enfants court quelque part un péril sérieux, nous avons le devoir d'élever la voix oour protester hautement.

» Tout ce qui concerne les fabriques et le temporel de nos églises, nos établissements paroissiaux, nos institutions religieuses ou ecclésiastiques, tout cela nous regarde au premier chef; et nous manquerions à nos obligations si nous ne réclamions pas contre toute mesure qui tendrait à entraver notre ministère, sinon à le rendre impossible. Il en est ainsi d'une quantité d'autres questions du même genre.

» Mais de ces revendications nécessaires, légitimes, aux rébellions que l'on nous prête contre l'ordre de choses actuellement établi en France, il y a une distance que le clergé n'a jamais songé à franchir. Ce sont là, qu'on me permette le mot, autant de fantômes qui hantent des cerveaux mal équilibrés. La vérité est que deux sentiments dominent chez nous toute autre impression ; le sentiment religieux et le sentiment patriotique. Nous confondons l'Eglise et la France dans un seul et même amour; et jamais nous ne ferons fléchir les intérêts de l'une et de l'autre ni devant des vues personnelles, ni devant aucune considération de parti. Car, sans être indifférents le moins du monde à un ordre de choses où le droit prime le fait, nous ne sommes pas des hommes de parti, mais des hommes de doctrine et de principes.

» Voilà l'héritage de fidélité et d'honneur que nos prédécesseurs nous ont légué à travers quinze siècles d'histoire ; et c'est en gardant cette attitude haute et ferme, calme et résolue, que nous forcerons nos adversaires eux-mêmes à nous rendre justice ; et si nous n'y réussissons pas, nous aurons fait du moins tout ce qui est en nous pour empêcher la séparation de ces deux grandes choses qui s'appellent la religion et la patrie. »

LETTRES DU TONKIN

On écrit au journal la *France* :

Haï-Phong, 23 novembre 1883.

Vous avez vu, par ma dernière correspondance, que j'étais loin d'envisager l'avenir avec toute la confiance qu'affichent certaines personnes de l'entourage de M. le commissaire civil ; plus je vais, plus je me confirme dans cette opinion, que la moindre imprudence commise, que le plus petit échec, un peu sérieux, subi par nous aurait les conséquence les plus graves; et malheureusement les faits me donnent trop souvent raison:

Le 12 de ce mois, et sans un hasard providentiel, la canonnière *la Carabine* tombait aux mains des troupes chinoises. Voici dans quelles circonstances:

Entre Bac-Ninh et Haï-Phong, à peu près à égale distance de ces deux villes, se trouve un village très important appelé Haï-Duong et situé sur les bords d'un des nombreux affluents du fleuve Rouge : la canonnière *la Carabine* y était à l'ancre lorsque le village fut assailli à l'improviste par quinze cents soldats chinois.

Pris au dépouvu, les habitants de Haï-Duong et les hommes d'infanterie de marine que nous y avons en garnison, n'ont pas eu le temps de se défendre et le village a été complètement incendié. Après avoir détruit cette petite ville, les Chinois se disposaient à s'emparer de la *Carabine* et déjà ils commençaient à monter à bord, lorsque la canonnière le *Lynx*, qui remontait de Haï-Phong à Ha-Noï par cette voie détournée, apparaît sur le lieu du combat.

Aussitôt, le commandant du *Lynx* fait tirer sur les assaillants deux coups de canon chargé à mitraille qui leur tuent un grand nombre d'hommes, et le reste des troupes chinoises se retire au plus vite pour ne pas essuyer le feu non seulement du *Lynx* mais encore des autres navires qu'ils supposent arriver à la suite de cette canonnière.

Grâce à l'arrivée du *Lynx*, la *Carabine* fut sauvée, le village de Haï-Duong fut évacué et nos cent hommes d'infanterie qui s'étaient retranchés dans la citadelle pour s'y défendre s'ils étaient attaqués, purent en sortir sains et saufs. A bord de la *Carabine* une douzaine d'hommes ont été mis hors de combat.

Ce fait, quoiqu'assez peu important par lui-même, n'en jette pas moins un jour assez triste sur la situation : il prouve que les troupes chinoises qui occupent Bac-Ninh sont en assez grand nombre pour qu'il leur soit possible de détacher ainsi des corps de 1500 hommes, qui cherchent à nous tourner et à s'emparer de notre ligne de retraite de Ha-Noï à Haï-Phong. S'ils parvenaient à occuper sur le fleuve Rouge un point quelconque de la rive, entre Ha-Noï et Haï-Phong, nos communications avec notre seul point de ravitaillement (Haï-Phong) seraient sinon interceptées du moins très-difficiles et nous aurions les plus grandes peines à les en déloger,

Aujourd'hui il ne fait plus de doute pour personne que les Chinois sont commandés par des officiers européens, Des Annamites venus de Bac Ninh disent également que cette place est défendue par des canons Krupp, Il est certain que ce n'est pas le temps qui leur a manqué pour s'en procurer !!!

Quand je pense que si, dès le mois d'avril, nous avions envoyé, d'un seul coup trois ou quatre mille hommes au Tonkin, nous serions aujourd'hui, les maîtres de ce magnifique pays !

Enfin, il ne s'agit plus maintenant de songer à ce que nous aurions dû faire : il faut regarder la situation bien en face et ne pas en méconnaître toute la gravité. Comment se fait-il que le gouvernement ne se soit pas encore décidé à envoyer quatre ou cinq mille hommes de renfort de plus au Tonkin !!

Je veux bien admettre que l'amiral Courbet parvienne à occuper Son-Tay et Bac-Ninh avec les seules forces dont il dispose en ce moment ; c'est un officier du plus grand mérite, et nul autre mieux que lui ne pourra tirer parti de la situation; mais ne peut-il pas se tromper, *à cause de l'incertitude absolue* dans laquelle nous nous trouvons au sujet du nombre exact des troupes chinoises; et, s'il éprouve un échec, que deviendra le corps expéditionnaire en présence des hordes chinoises qui nous déborderont de toutes parts au moment où, ce qu'à Dieu ne plaise, il nous faudrait battre en retraite ?

Les troupes de renfort annoncées de France sont toutes rendues au Tonkin depuis plus de quinze jours et soyez bien persuadé que, si l'amiral Courbet n'a pas encore commencé les opérations, c'est qu'il reconnaît la gravité de la situation et qu'il ne veut pas s'engager avant d'avoir mis à profit les moindres circonstances favorables. Le ciel lui-même semble se mettre contre nous : à pareille époque de l'année les pluies ont ordinairement cessé; mais il n'en est pas ainsi cette année et elles tombent encore en abondance. Il s'ensuit que les terrains soit détrempés et qu'on ne peut songer à faire marcher l'artillerie.

C'est sous les murs de Bac-Ninh que se produira l'action décisive ; cette ville est située à 4 milles du bras du fleuve le plus rapproché et elle est défendue par plusieurs lignes de retranchements. Notre flottile ne nous sera donc pas d'un bien grand secours dans la circonstance Il n'en sera pas de même à Son-Tay, qui est situé à un mille du fleuve Rouge.

On prête à l'amiral Courbet l'intention de diriger 4,000 hommes sur Bac-Ninh et 1,500 sur Son-Tay afin d'empêcher les troupes qui défendent ce dernier point de se porter au secours, le cas échéant, de celles qui occupent Bac-Ninh.

REVUE DE LA PRESSE

Le *Temps* consacre au discours prononcé le jour de l'an par Mgr Freppel, un article évidemment inspiré par le ministère et dont voici la fin:

« La France a été amenée à voir dans l'Eglise et dans le clergé les ennemis irréconciliables du régime qu'elle s'est donné et qu'elle entend maintenir. De là ces résistances de la nation à ce qu'on a appelé les menées ultramontaines, de là ces luttes entre le pouvoir civil et l'Eglise dont nous avons eu le spectacle dans ces dernières années Mgr l'évêque d'Angers a sans doute compris tous les périls que pouvait faire courir aux véritables intérêts de la religion l'opposition persistante de l'Eglise à accepter les institutions actuelles et l'attitude systématiquement hostile du clergé à l'égard du gouvernement de la République.

» Son intervention dans la discussion des crédits du Tonkin a été une première indication, nous ne dirons point de cette évolution de Mgr Freppel, mais de cette intuition plus accusée de la nécessité de distinguer entre la religion et la politique et de ne plus mettre l'Eglise et l'épiscopat au service des partis. Son allocution du jour de l'an accentue, à cet égard les tendances manifestées par son discours à la Chambre. Désormais, Mgr Freppel ne pouvait plus se faire l'homme d'un parti, sans se donner à lui-même un profond démenti, sans enlever toute autorité à ses paroles, sans se faire accuser de versatilité, et ce serait faire injure à l'éminent prélat que de penser un seul instant qu'il n'aît pas mesuré exactement la portée de ses actes et de ses paroles, et qu'il puisse revenir à cette opposition systématique contre les institutions républicaines et contre le pouvoir civil qu'il vient de répudier si hautement.

» M. Freppel reviendra d'autant moins sur ses sages et patriotiques déclarations qu'il ne se fait aucune illusion sur les récriminations des hommes qui n'admettent pas qu'on puisse concilier le respect des institutions établies, ou, pour mieux dire, le respect de la loi avec la défense des intérêts religieux. Mgr l'évêque d'Angers sait déjà quel traitement lui a valu de la part des droites son attitude à la Chambre. Les ultra royalistes ne lui ont épargné ni les reproches ni même les insultes ; mais Mgr Freppel n'est pas homme à se troubler de si peu et, si son allocution du jour de l'an lui vaut de nouvelles attaques de la part de « ses amis » de droite, il n'en prendra pas un extrême souci, si l'on juge par ce passage de la réponse à son grand vicaire :

« Quant aux incidents auxquels vous » venez de faire allusion » — il s'agit des colères excitées chez les royalistes par le vote des crédits — « il faut bien » s'attendre à des contradictions quand » on a le périlleux malheur d'être mêlé » aux affaires publiques de son pays. Ces » contradictions, on peut les regretter » quelquefois, mais il ne faut jamais s'en » émouvoir, ni même en être surpris. » C'est là le langage d'un véritable homme politique et les fanatiques de restauration monarchique seront seuls à n'y pas applaudir. »

DÉPÊCHES DE LA NUIT

Dépêches de nos correspondants particuliers et PAR FIL SPECIAL.

INTERIEUR

Au Conseil municipal de Paris

Voici la déclaration lue au nom de la droite, par M. Hervé, au conseil municipal de Paris :

« Messieurs, au nom de mes amis et au mien, je vous demande la permission de vous faire une déclaration.

» Le Parlement vient de proroger pour quatre mois les conseils municipaux élus le 9 janvier 1881, et qui devaient être soumis à la réélection, au plus tard, le 16 janvier prochain.

» A partir de cette dernière date, nous ne tiendrons plus nos pouvoirs de nos électeurs, mais de la loi votée le 22 décembre 1883.

» C'est là une situation exceptionnelle qui ne saurait durer longtemps.

» Le gouvernement s'est engagé à convoquer les électeurs le 4 mai prochain.

» Nous comptons sur l'accomplissement de cette promesse.

» En effet, c'est dans la session de mai que le budget de 1885 doit être soumis aux conseils municipaux.

» Or, en vertu du mandat que les électeurs nous ont fait l'honneur de nous confier, nous ne devons voter que trois budgets.

» Il ne nous conviendrait pas d'examiner un quatrième budget sans avoir reçu des électeurs un nouveau mandat.

» Dans ces conditions, à dater du 16 janvier, prochain, mes amis et moi nous ne nous considérons plus que comme des conseillers municipaux intérimaires, et nous ne restons que pour expédier les affaires courantes.

» Dévoués aux intérêts municipaux, nous voulons les défendre jusqu'à la fin.

» Mais, respectueux du droit des électeurs, nous ne voulons pas engager la ville de Paris, ses finances, son avenir, au-delà du mandat que nous tenons du suffrage de nos concitoyens. »

FEUILLTON DU 4 JANVIER 1884 — 43 —

LE SECRET TERRIBLE

Mémoires d'un caissier

PAR ADOLPHE BELOT ET JULES DAUTIN

Première Partie

LE CAISSIER

XVIII

Alors il insinua que l'homme qu'il cherchait et qu'il qualifia de brigand redoutable, pouvait bien s'être glissé quelque part dans la maison, à l'insu de ceux qui l'habitaient, Et, sans façon, il se mit à chercher dans les deux chambres, regardant sous les lits, dans les coins.

La mère d'Iriel le laissait faire, de peur qu'une observation de sa part n'excitât ses soupçons, Mais quel fut son effroi quand elle le vit s'approcher de l'échelle et se mettre en devoir d'y monter,

— Où allez-vous ? demanda-t-elle en tâchant de dissimuler son trouble.

— Est-ce que ce n'est pas le grenier ! fit-il en désignant la trappe.

— Oui. Mais il n'y a personne.

— C'est égal; je ne serais pas fâché de voir.

L'angoise de la vieille femme était peu de chose en comparaison de celle d'Iriel. Il entendait ce qui se disait en bas. Il comprenait que tous les recoins de la maison allaient être visités, et il se demandait, avec un grand battement de cœur, comment il pourrait se cacher et surtout cacher le malade qu'il tenait dans ses bras.

Si seulement Causson eût été valide, ils auraient pu sauter par la porte du grenier et fuir sous bois. Mais le malheureux était en proie à un délire effrayant qui accroissait le danger et le rendait presque inévitable. Il se débattait et s'agitait follement; il poussait des gémissements qu'il fallait étouffer en lui enveloppant la tête dans des couvertures, au risque de l'asphyxier.

Cependant on montait à l'échelle.. Dans quelques secondes la porte de la trappe allait se soulever... Iriel n'eut que le temps de glisser Causson le plus doucement possible et de se glisser lui-même derrière un tas de fagots, dont il rabattit deux ou trois sur sa tête.

Le gendarme entra, inspecta le grenier, écouta Il ne vit et n'entendit rien; Iriel contenait Causson et le comprimait avec tant d'énergie, qu'il avait peur de ne relever plus tard qu'un cadavre.

Cependant le gendarme avait remarqué le tas de fagots. C'était le seul endroit où quelqu'un pût se tenir caché. Il n'avait pas grand espoir d'y découvrir son homme ; pourtant, comme il n'avait rien de mieux ni de plus pressé à faire en ce moment, il se mit à soulever et à changer de place chaque fagot l'un après l'autre, un peu machinalement, et pour l'acquit de sa conscience, en quelque sorte.

Heureusement pour Causson, l'opération commença par le bout opposé à celui où Iriel le tenait caché.

L'épouvante de celui-ci n'en était pas moins grande : le tas n'était pas gros ; et pour peu que ce travail continuât, on arriverait bientôt à le mettre à découvert. Ce n'était qu'un retard de quelques minutes.

Chaque faix enlevé, Iriel espérait toujours que c'était le dernier ; mais un autre suivait, et toujours ainsi.

Enfin, il ne restait plus qu'une dizaine de fagots, et le garde s'attendait à chaque seconde à être aperçu, lorsque deux voix d'hommes se firent entendre en bas. Le gendarme s'arrêta, et retourna vers la trappe.

— C'est vous ? cria-t-il. Quoi de nouveau ?

— Rien, et vous !

— Je cherchais dans ce grenier ; mais il n'y a rien non plus.

— Alors descendez.

Le gendarme descendit. Iriel respira. Mais se contenterait-on de ce commencement de perquisition ?

Déjà une voix disait en bas :

— Hum ! voilà un lit drôlement défait. Où sont donc les couvertures ?

Nul doute, on allait revenir ! Et ce malheureux aux trois quarts étouffé, qui, pour peu qu'on tardât à lui donner de l'air, allait mourir !

Iriel n'hésita plus : il fallait fuir.

Il repoussa, avec des précautions infinies, le fagot qui pesait encore sur lui ; chaque frottement des brins l'un contre l'autre le faisait tressaillir et s'arrêter net, pour recommencer avec plus de précautions encore. Enfin, il se trouva dégagé.

Il reprit Causson dans ses bras, s'approcha de la porte du grenier, puis s'arrêta, l'oreille tendue.

— Silence ! Quelque chose a remué en haut, fit la même voix qui avait dénoncé l'état suspect du lit.

— Je n'ai rien entendu.

— Si !... faut voir...

— Soit ! montons.

Iriel sauta avec son fardeau par la porte, en même temps que Moule montait l'échelle.

Heureusement pour lui, le terrain formait contre le mur une sorte de remblai qui mettait en cet endroit le grenier à six pieds du sol. Malgré cette circonstance et en dépit de sa vigueur, Iriel chargé et embarrassé comme il l'était, s'abattit lourdement à terre, Une vive douleur, ressentie dans le genou droit, ne l'empêcha pas de se relever immédiatement : il tournait l'encoignure de la maison une seconde avant que Moule tendît la tête à la porte du grenier.

Il se hâta de dégager la figure de Causson, et, sans examiner longuement s'il respirait encore [illegible] vers le chemin par lequel devait arriver Frédéric.

Il n'attendit pas longtemps. Un bruit de roues se fit entendre. Iriel reconnut la voiture de son maître. Il sortit du fourré le long du chemin, et, tendant Causson :

— Vite ! retournez... emmenez-le... les gendarmes sont chez moi.

En un instant Frédéric eut pris Causson et rebroussé chemin avec lui.

Iriel revint tranquillement à sa maison et parut très-surpris de voir les gendarmes. Quand on lui demanda d'où il venait, il fit une réponse qui concordait parfaitement avec celle de sa mère, qu'il avait entendue.

— Vous voyez ! dit un des gendarmes à Moule.

— Hum ! fit celui-ci; ce bruit que j'ai entendu là-haut.

— C'est un des fagots que j'avais dérangés qui sera retombé.

— N'importe !... c'est louche !

Les trois hommes sortirent et, une demi-heure après, Iriel prenait son fusil et commençait sa tournée ordinaire dans le bois.

XIX

Pendant huit jours encore, Frédéric redouta quelque surprise. Mais bientôt les recherches devinrent moins ardentes, et cessèrent même presque complètement, quand on fut persuadé que Causson était parvenu à gagner la frontière, Moule, irrité et confus, retourna à Paris, et la police lo[illegible] une indiscrétion.

Mais si les alarmes avaient disparu de ce côté, l'état de Causson inspirait à Frédéric Bodard les plus grandes inquiétudes. Pendant un mois, en effet, il fut dans une position désespérée.

Peu à peu, cependant, le délire devint moins violent; la fièvre céda à son tour. Un jour enfin on put regarder le malade comme sauvé; il entra en convalescence.

Mais cette convalescence fut lente, incertaine. L'état moral où se trouvait Causson n'était pas de nature à l'abréger. Il n'avait repris connaissance que pour s'étonner et gémir de n'être pas mort.

— A quoi bon vivre ? ne cessait-il de répéter tristement.

Frédéric, pour combattre ces défaillances, lui parla de sa femme et de son enfant. C'en fut assez, le malheureux s'apitoya, s'alarma : Qu'étaient-ils devenus ? comment feraient-ils, quel avenir, quelles ressources ? Ces craintes, c'était la vie.

Peu à peu, il reprit des forces. Mais ses alarmes au sujet de sa femme et de son enfant devenant plus vives, Frédéric se décida à faire un voyage à Paris.

Quelques jours après, Causson apprenait par lui que Clémence vivait dans un modeste garni de la rue de Charonne, gagnant sa vie par son travail, résignée, plaignant son mari et l'aimant toujours : deux ou trois fois par semaine, elle allait à Montreuil voir Richard. Ces nouvelles ranimèrent le pauvre convalescent.

(A suivre)